

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 26

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

- Partie corporative :** Vaud : *Les enfants en dehors de l'école.* — *Places au concours.* — *Gymnastique du corps enseignant, Yverdon.* — *Société vaudoise de travail manuel, Cours d'été.* — *Aux collègues inscrits au cours de Coire.* — Genève : U. I. G. - Messieurs : *Une réponse.* — U. I. G. - Dames : *Encore à propos de l'écriture.* — U. A. E. E. : *Le mensonge chez l'enfant.* — Neuchâtel : *Exposition scolaire permanente, Rapport sur l'exercice 1944.*
- Partie pédagogique :** Marcel Sénéchaud : *Expérimentation musicale : La série harmonique.* — Oskar Hess : *Géographie : l'Amérique du Nord.* — Lectures : *Le Blizzard.* — *La débacle du Mackenzie.* — *Fenêtre.* — *Le jardin mouillé.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

LES ENFANTS EN DEHORS DE L'ÉCOLE

Or donc, le 6 février 1945, le Conseil d'Etat a pris un arrêté concernant la discipline des enfants en dehors de l'école. Chacun l'a reçu. L'Autorité du canton a dit, dans ce texte, tout ce qu'elle ne voulait plus voir. Cet arrêté, nous l'avons fait reproduire et communiquer aux parents : eux et nous sommes des adultes, et par ailleurs nous avons pris l'habitude, depuis tantôt cinquante ans, d'apprendre de l'autorité tout ce qu'il ne faut pas faire... à côté de ce qui est obligatoire.

Mais le Conseil d'Etat ne nous dit rien de ce qu'il voudrait voir. Le texte est entièrement négatif. Et le régent du village fait ses réflexions.

Un de mes amis tenait sur ses genoux son garçonnet de trois ans. La maman dit : « Prends garde qu'il ne renverse ton thé. » Et le père : « Jean-Marc, tu ne toucheras pas mon thé ! » Jean-Marc joue avec ses doigts. « Tu as compris, Jean-Marc ? ne touche pas le thé de papa ! » Et le brave petit, qui a enfin compris, empoigne une cuillère et tape à grands coups dans le thé !

L'éducation négative attire l'attention sur le mal, et donne envie de l'accomplir... pour voir ! Adressée à tous, une interdiction blesse ceux qui n'avaient aucune mauvaise intention ; elle dénote un manque de confiance, et place celui qui doit obéissance *contre* l'autorité.

Si pour quelques galapiats, je fais un article de loi : « Dans les récréations, il est interdit de traverser le jardin, de jouer dans le vestibule, de se cacher dans les W.-C. ou la chambre à lessive, de courir sur la chaussée », j'ouvre à chacun quelques possibilités intéressantes en lui offrant quelques tentations précises. Et si la loi est violée, je me trouve embarqué vers la *répression*. Mais si je dis simplement : « La récréation a lieu dans la cour », il se trouve que les 4/5 de la classe sont déjà en accord avec la loi, et surtout, quand je dois intervenir, toutes mes interventions visent à *encourager*, à *aider* ; je fais œuvre positive.

L'expérience montre que l'on peut aller beaucoup plus loin dans l'exigence en disant à l'enfant ce qu'il peut et doit faire. Parce que le maître agit dans le même sens que lui, il devient utile à l'enfant. Il peut,

en agissant dans ce sens, le conduire d'une main extrêmement ferme sans le décourager, sans le révolter, et surtout en faisant appel à sa volonté. Le maître réalise une partie de ses ambitions : être pour ses élèves un guide et un appui.

C'est pourquoi je pense que l'arrêté du 6 février doit être « traduit » par les éducateurs en une sorte de loi dont les propositions positives deviendront exigibles au fur et à mesure que l'enfant se développe. Une loi dont l'observation déblaie le chemin vers la joie et le mieux-vivre.

M. B.

PLACES AU CONCOURS

Instituteurs : Château-d'Oex (6 juillet). Bogis et Chavannes (10 juillet).

GYMNASTIQUE DU CORPS ENSEIGNANT

Section d'Yverdon. Afin de permettre la préparation des équipes de basket et de course, les leçons ne seront pas interrompues pendant les vacances. Elles ont lieu chaque vendredi à 17 h. :

Par beau temps, au Stade puis à la plage.

Par temps défavorable, à la Nouvelle Halle.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

COURS D'ÉTÉ

1. **Ecole active** (degré inférieur et classes semi-enfantines) par Mlle G. Savary, maîtresse d'application à l'Ecole normale.

Programme : Etude d'un centre d'intérêt « La maison », caisse à sable et travaux manuels en rapport avec ce sujet.

Date : Lundi, mardi et mercredi 16, 17 et 18 juillet, de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Local : Ecole normale, Lausanne.

Finance : Membres de la S.V.T.M. Fr. 6.—, non-membres Fr. 7.—.

Matériel à apporter : Règle graduée, crayons de couleur, pinceaux et couleurs à l'aquarelle, ciseaux.

2. **Cartonnage** (cours de mise au point pour les maîtres désirant rafraîchir leur technique) par M. J. Chappuis, professeur.

Programme : Confection d'un cartable (fabrication de papier de couleur à l'amidon, poche et sous-main buvard).

Date : Jeudi après-midi 12 juillet, de 14 à 17 h. et lundi 16 juillet, de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Local : Collège classique, Béthusy, Lausanne.

Finance : Membres de la S.V.T.M. Fr. 3.—, non-membres Fr. 4.—.

Matériel à apporter : Couteaux à papier et à carton, ciseaux, poinçon, plioir, quelques journaux. (On pourra se procurer des outils à l'ouverture du cours.)

Pour les deux cours, s'inscrire *jusqu'au 10 juillet au plus tard* à R. Martin, président, av. Beaulieu 31, Lausanne.

En cas de forte participation, les cours pourraient être dédoublés et décentralisés : a) le Cours d'école active les 19, 20 et 21 juillet ; b) le Cours de cartonnage mardi après-midi 17 juillet et mercredi 18 juillet.

Le Comité.

AUX COLLÈGUES INSCRITS AU COURS DE TRAVAIL MANUEL A COIRE

Un billet collectif, simple course, sera établi au départ de Lausanne pour les collègues qui ont des cours dès lundi 16 juillet. Le voyage se fera la veille, dimanche 15 ; départ de Lausanne à 14 h., par train léger ; arrivée à Coire à 19 h. 17.

Pour s'inscrire, il suffit de verser fr. 19.20 au compte de chèques postaux II. 7012 « Société pédagogique lausannoise ». Si le nombre des participants dépasse 15, une rétrocession de fr. 2.50 sera faite. Rendez-vous des participants : 13 h. 45, quai I, devant le Bureau de Renseignements.

Porteur du billet collectif : Paul Burnet, inst., « Hors-Ville », ch. de Rennier, Pully.

GENÈVE

U. I. G. — MESSIEURS

UNE RÉPONSE

M. Chatelanat a bien voulu nous prendre à partie : il taxe nos propos « d'allégations... si fantaisistes » et désire que nous lui donnions l'exemple de la tolérance ; voilà de quoi le satisfaire et le confondre :

1. De notre part, aucune pression ne fut exercée contre la parution de sa prose alors qu'elle aurait rencontré certainement un veto formel et motivé de nombreux membres de l'U. I. G. s'il avait eu le tact d'envoyer son article, non pas directement au rédacteur, M. Grec, mais au comité de notre Association, à titre d'examen préalable. M. Chatelanat s'en est bien gardé ; il connaît le souvenir très mitigé qu'il a laissé au sein de notre association, lui qui accepta puis abandonna brusquement et en plein travail ses fonctions de rapporteur genevois à un congrès de la S. P. R. et cela pour des raisons de commodité personnelle.

2. Allégations fantaisistes... intolérance de notre part ?

Voici des passages significatifs d'un manifeste que les fondateurs du S. C. N. E. O. envoyaient à leurs recrues présumées en 1937 :

- a) Nous sommes fermement attachés à la neutralité confessionnelle et opposés, par conséquent, à l'école confessionnelle ;
- b) Nous pensons, par contre, que les *valeurs spirituelles communes aux deux confessions* doivent être remises à la base de l'enseignement de la morale à l'école ;
- c) A cette fin, l'ouvrage de *F.N. Foerster* « Pour former le caractère » ne pourrait-il pas être adopté comme guide et manuel du maître ?
- d) Respectueux du droit des parents, nous pensons que les parents non-chrétiens doivent pouvoir faire exempter leurs enfants de la leçon de morale ainsi conçue. »

Enseignement de la morale... leçons systématiques, ayant comme base les valeurs spirituelles communes à *deux* confessions — exemption d'élèves à ces cours —, voilà de quoi unir, construire, n'est-ce pas M. Chatelanat ? En fait on endoctrine les élèves de deux confessions et les autres ?... on les tolère ?

Demander que la morale ne s'enseigne pas, mais qu'elle se vive en classe dans une ambiance d'amour unissant tous les enfants, dans le respect absolu de leur pensée et de toutes les convictions exigé par la constitution, c'est être accusé d'intolérance par M. Chatelanat ? Alors j'accepte volontiers l'accusation parce que je lutterai toujours en faveur du libéralisme de la culture jusqu'à la duperie... non comprise.

3. Qu'au cours de la guerre, certains esprits aient cru fortifier la protection du pays en donnant plus d'officialité à *deux confessions* pour les opposer aux mystiques fasciste et naziste, rien là d'étonnant et peut-être de louable en apparence. Certes, deux conceptions se heurtaient, mais leurs méthodes de propagation s'apparentaient par leur autoritarisme et aboutissaient à un affaiblissement psychologique et moral du pays, à un « alignement » à la manière suisse.

Nous n'en voulons rien, persuadé que la foi et la grâce sont des dons du ciel et non des hommes.

C'est la raison qui nous pousse à nous incliner respectueusement devant les convictions religieuses et patriotiques de feu M. Atzenwiler, mais à craindre que l'œuvre du Directeur, mise en pratique par de trop chauds zéloteurs ait précisément facilité, et sans qu'il l'ait voulu, des prises de position particulières et incompatibles avec le respect de la loi. Que M. Chatelanat se renseigne bien, il en découvrira quelques manifestations.

4. Délit d'opinion parce que nous voudrions savoir si ceux qui suivaient avant la guerre un homme vomé par Genève, se terrant momentanément ou se détournent sincèrement de ce passé malheureux ? Là encore, liberté jusqu'à la duperie... non comprise ! Avant la guerre, le pouvoir savait bien frapper ceux qui s'orientaient vers l'extrême-gauche et pourtant les traîtres ne sont pas sortis de ces milieux entre 1939 et 1945.

Au surplus, si M. Chatelanat veut ranger les anciens admirateurs des régimes de force parmi les purs, sans que nous soyons au clair sur leurs intentions actuelles, nous ne pousserons pas la cruauté jusqu'à lui demander d'aller défendre le corps enseignant genevois devant les promus politiques du centre et des gauches, les seuls qui ne nous soient pas hostiles, comme nous avons dû le faire pendant quatre ans.

G. B.

U. I. G. - DAMES

ENCORE A PROPOS DE L'ÉCRITURE

C'est avec un grand intérêt que j'ai lu dans l'*Educateur* les différents articles consacrés au sujet toujours actuel et toujours très discuté de l'écriture ; celui de M. Senglet, paru le 16 juin m'a causé un vif plaisir, car il correspond exactement à mes expériences. Au cours des 34 années

que j'ai derrière moi, j'ai enseigné successivement l'anglaise avec pleins et déliés, puis la droite, ronde, à traction et liée, et enfin la script. J'affirme sans hésitation (et je sais que j'exprime ainsi l'opinion d'un grand nombre de mes collègues) que c'est la droite liée qui donne les meilleurs résultats. Simple, claire, rapide, se déformant très peu, elle offre les principaux avantages de la script sans en présenter les inconvénients.

M. Laporte.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

LE MENSONGE CHEZ L'ENFANT

Pour toutes les trop nombreuses collègues qui n'ont pas pu assister à notre séance du 6 juin dernier (et c'est grand dommage pour elles), voici résumées, quelques notes prises au cours de l'entretien de Madame Cougnard sur **le mensonge chez l'enfant**. Ces notes ne donneront malheureusement que les grandes lignes de cette causerie et sont loin de refléter l'esprit vivant qu'y avait apporté notre sympathique conférencière.

Il suffit d'ouvrir l'Ancien Testament pour se rendre compte que le mensonge, de tout temps, a existé. C'est une dérogation à la Loi divine à laquelle peu échappent.

Quelles sont les réactions du monde vis-à-vis du mensonge ? Il faut reconnaître qu'on ne le condamne pas toujours et si certaines tribus le considèrent comme une habileté, l'époque actuelle ne se fait pas faute d'en user.

Chez l'enfant, il se manifeste dès que celui-ci prend conscience de sa volonté et de son intelligence. En grandissant, l'enfant se rend maître de son expression, acquiert une tactique, se tire d'affaire, apprend la ruse (par naïveté d'abord). Avant de trouver un remède, il s'agit de connaître à quel **genre de mensonge** nous avons à faire. Voici de quelle façon Mme Cougnard classe les mensonges :

1. *Mensonge pathologique* (mentir pour mentir — mythomanie). Il est très rare chez l'enfant.

2. *Mensonge anodin* (pour rire). C'est un moyen de défense de l'intelligence.

3. *Mensonge d'excuse*. Le trompeur cherche à se mettre au bénéfice du doute, même dans des cas où la vérité apparaît clairement.

4. *Mensonge d'intérêt*. Le trompeur, par cupidité, cherche son intérêt et spéculé sur la crédulité d'autrui. Dans ce cas, il faut exiger la réparation du préjudice porté, mais il ne faut punir que dans les cas de récidive.

5. *Mensonge de paresse*. Il est fréquemment causé par des conditions de famille anormales (manque de sommeil par exemple). Il faut exercer l'enfant à l'exactitude et à la promptitude.

6. *Mensonge de vanité*. Il se rencontre chez les enfants dont la personnalité est déjà marquée. Il s'agit de modérer l'élan et le langage sans annihiler la personnalité.

7. *Mensonge d'amour-propre*. L'enfant orgueilleux s'obstine; il faudra beaucoup de tact, de douceur, pour opérer le redressement. C'est en faisant

appel à l'intelligence du coupable que l'on pourra lui faire reconnaître sa faute.

8. *Mensonge malicieux*. Il est inspiré par la méchanceté, la jalousie, la rancune et peut aller jusqu'à la calomnie. Le trompeur laisserait accuser un innocent. Ce cas est sérieux et doit être suivi de près.

9. *Mensonge de complaisance* (de solidarité collective). Il se présente fréquemment chez les plus grands. La conscience professionnelle est en opposition à la conscience individuelle. C'est par le raisonnement, l'éducation de la conscience que l'on traitera ce cas.

Ce qui ressort de cette classification, c'est l'importance que revêt le milieu dans lequel l'enfant vit. C'est là une des causes principales qui poussent l'enfant à mentir. L'enfant imite, il est donc en partie irresponsable.

Et Mme Cougnard d'ajouter que cette tendance au mensonge est souvent passagère. Mais s'il faut avoir une certaine indulgence à l'égard des sournois, des hypocrites, des tortueux, des tricheurs, des faussaires, il est néanmoins *indispensable* de chercher, dès les premières attaques du mal, à corriger le caractère en intervenant avec autorité.

Il faut remarquer que d'une façon générale, la famille est un terrain plus propice au mensonge que l'école.

Les causes. C'est d'abord le mensonge instinctif de défense, la peur de la punition. Petit à petit l'enfant devient plus conscient de sa culpabilité et par conséquent plus rusé, le mensonge devient plus « scientifique ». Souvent aussi l'enfant cherche à suppléer au manquement de sa vie par une vie cachée.

Les conséquences. L'enfant ne les connaît pas. Il se sert du mensonge comme d'une arme dont il sait mal le maniement.

Les remèdes. Voici quelques principes essentiels :

1. Donner confiance à l'enfant, l'associer à sa propre éducation, chercher les causes avant de juger.

2. Lui apprendre le sens exact des mots — exiger des récits fidèles.

3. Respecter sa personnalité et sans lui laisser une trop grande liberté, lui donner un peu d'indépendance.

4. Ne jamais rire d'un mensonge même anodin.

5. Ne pas taire une chose à l'enfant par un mensonge, mais lui dire qu'il ne peut pas encore savoir, que chaque chose s'apprend en son temps.

6. Ne pas le faire le complice de nos mensonges d'adultes (tromper le receveur du tramway sur l'âge de l'enfant).

7. Tenir ses promesses même dans les punitions (ne pas en donner de trop fortes).

8. Lui inculquer et observer soi-même le commandement divin :

« Tu ne tromperas pas. »

Et pour conclure, Mme Cougnard ajoute : Toujours agir avec fermeté, avec patience, avec amour. Par la confiance on atteint la conscience.

Prévenir vaut mieux que punir.

M. M.

NEUCHÂTEL**EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE****Rapport sur l'exercice 1944¹**

Grâce aux subventions régulières de la Confédération, de l'Etat, de la commune de Neuchâtel et de la Société pédagogique neuchâteloise, notre institution a pu poursuivre son activité d'une façon normale.

M. Marc Jaquet, inst. à Neuchâtel, a été appelé à faire partie du Bureau en remplacement de M. Georges Stroélé, décédé.

Le Comité a tenu sa séance administrative régulière en juin et le Bureau s'est assemblé six fois.

Franchise de port. Nous avons publié dans le *Bulletin corporatif* No 19 du 13 mai 1944 un article donnant les motifs du refus de l'administration postale à notre demande de franchise de port. Nous ne reprendrons donc pas ici en détail cette question. Nous sommes corporation privée et la franchise est accordée uniquement aux organisations de droit public.

Notre Comité, au vu de ce refus, a fait une démarche auprès du Département de l'Instruction publique en vue de trouver une solution qui permettrait à nos collègues de l'extérieur de pouvoir utiliser malgré tout les collections de clichés mises à leur disposition. Avec beaucoup de bienveillance, M. le chef du Département a cherché à faciliter le corps enseignant qui désire faire appel à nos services ; nous lui en sommes très reconnaissants.

Grâce à une subvention supplémentaire de l'Etat, l'Exposition expédie à ses frais les boîtes de clichés, les bandes de vues fixes sur film qui lui sont demandées. Le port de retour restant à la charge de l'intéressé, il est normal que les commissions scolaires mettent à disposition du corps enseignant une somme destinée à le défrayer de ses débours.

Activité de l'E.S.P. Notre institution n'a pas eu à subir trop le contre-coup des événements actuels. Sans doute, les mobilisations répétées d'une bonne partie de nos instituteurs, les restrictions de chauffage nous obligeant en hiver à réduire la durée d'ouverture de nos locaux sont la cause d'un léger fléchissement du nombre de nos visiteurs.

En effet, nous avons enregistré en 1944 :

Prêts : objets, ouvrages, volumes	4104 (en 1943 : 4880)
Nombre de visiteurs	720 (en 1943 : 806)
Colis expédiés par poste	144 (en 1943 : 173)

Fait réjouissant : la majorité de nos nouveaux lecteurs se recrute au dehors. Les titulaires de classes de campagne profitent davantage qu'auparavant de notre matériel intuitif et de nos bibliothèques pour leurs recherches d'ordre professionnel ou leur développement personnel. Notre documentation est comme d'habitude largement mise à contribution par les corps enseignants primaire, secondaire et supérieur, par nombre d'étudiants, de stagiaires, de normaliens.

Service des projections. Nous nous attendions à un résultat meilleur dans ce service réorganisé en 1943. Ici encore, mobilisations, salles de

¹ Rapport présenté à l'assemblée des délégués de la S. P. N., le 10 mars 1945 (Réd.)

projection non chauffées sont peut-être cause d'une sortie relativement faible de nos collections. Nous avons prêté 35 boîtes de clichés et 60 bobines de film seulement.

Le Département de l'Instruction publique a mis à notre disposition une somme de cent francs pour couvrir les frais d'expédition et pour faire quelques achats de nouveautés sous forme de films pour projections fixes. La maison Hiller, de Berne, a cessé son activité; par contre Schnell, de Lausanne, nous a offert des vues sur pellicules, mais les séries mises à disposition sont trop scientifiques et plutôt destinées à l'enseignement secondaire. Il faudra attendre la réouverture du marché international pour pouvoir faire des achats intéressant spécialement les classes primaires.

Sur demande d'un instituteur, nous avons tenté une démarche auprès du Cinéma scolaire suisse à Berne dans le but d'obtenir la location de films à prix réduits pour les collègues désirant faire du cinéma dans leurs classes. Les conditions que nous fait cette centrale de films n'offrent aucun avantage; nous avons donc renoncé à servir d'intermédiaire pour ces locations.

Projets d'avenir. Notre bibliothèque contient dans sa série d'œuvres littéraires classiques bon nombre de volumes si vieillots et si fatigués qu'il est nécessaire de renouveler cette collection, renouvellement qui ne pourra se faire que par petites étapes, faute de moyens financiers.

A plusieurs reprises déjà, on nous a réclamé des manuels de classe, livres du maître ou livres d'élèves. Nous sommes pauvres dans ce domaine, mais une collection semblable pourrait, croyons-nous, être considérablement augmentée avec la collaboration des collègues de tout le canton. Un appel a été publié dans le *Bulletin corporatif* No 5, du 3 février 1945, priant le corps enseignant de faire une revue dans les armoires de classe, dans les collections particulières que chacun possède et de nous adresser tout ce qu'il n'utilise plus aujourd'hui: anciens manuels d'enseignement destinés autrefois aux maîtres ou aux élèves. Nous renouvelons aujourd'hui cet appel et serions reconnaissants à chacun de faire un effort, une revue, un nettoyage maintenant, avant d'oublier la supplique de l'E.S.P.! Nous rembourserons volontiers les frais de port des expéditions qui pourraient même être groupées par collègue.

Dans le matériel didactique, nombre de nouveautés peuvent et doivent être mieux connues. Nous nous occuperons durant cet exercice du matériel destiné aux petits et notre salle d'exposition s'enrichira de nouveautés qui intéresseront spécialement nos collègues du degré inférieur.

Nous osons espérer que, pour l'exercice 1945, les subventions qui nous ont été servies l'an dernier seront maintenues et que notre programme d'activité pourra être réalisé.

Notre reconnaissance est acquise aux autorités fédérale et cantonale, à la ville de Neuchâtel, à la Société pédagogique neuchâteloise pour l'appui moral et financier qu'elles veulent bien accorder à notre institution.

Neuchâtel, mars 1945.

Au nom du Bureau de l'E.S.P. :
le président, M. Montandon.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

Expérimentation musicale :

LA SÉRIE HARMONIQUE

Faisons construire aux élèves une *trompe rustique* qui leur permettra de saisir le mécanisme essentiel du jeu de la « série harmonique » et autorisera même certaines exécutions basées sur l'emploi de celle-ci.

Il est facile de se procurer une corne de vache à l'abattoir. Si elle n'est pas encore détachée de l'os qui en remplit la cavité, on la fera bouillir une demi-heure dans de l'eau de soude : l'os tombera alors aisément.

La corne, droite ou courbe, grande ou petite, il n'importe guère, sera ensuite sciée non loin de sa pointe, perpendiculairement à son axe, de telle manière qu'elle présente finalement une extrémité plane, d'une surface au moins égale à celle d'une pièce de 1 fr. A l'aide d'une mèche américaine (8-10 mm.), on achèvera son percement de part en part, en ayant soin d'enlever à la lime toutes les bavures que l'outil pourrait produire en taillant dans cette matière un peu élastique.

L'instrument est déjà à peu près constitué : c'est un tube approximativement conique, qui doit être encore pourvu d'une *embouchure* destinée à faciliter l'appui des lèvres de l'exécutant. Une façon très simple — et fort efficace — de pratiquer consisterait ici à utiliser une embouchure de piston, bugle ou saxhorn-alto, par exemple, qu'on ajusterait à l'entrée du canal moyennant quelques menues retouches. Cette solution présentant toutefois un gros inconvénient d'ordre didactique (elle contribuerait à renforcer l'idée fort répandue que la production des sons est due à l'embouchure elle-même) ; nous creuserons simplement une embouchure naturelle dans le corps même de la trompe : une fraise de 15 mm. (ou plus si l'on dispose d'une base suffisante) fera l'affaire. Quelques retouches au papier de verre fin arrondiront suffisamment les bords de la petite cuvette ainsi créée pour que les lèvres puissent s'y appuyer sans danger.

Notre *trompe* est prête. Il s'agit maintenant d'apprendre à s'en servir pour en tirer toutes les possibilités pratiques :

En principe, les lèvres étant serrées, et l'extrémité de la langue placée entre celles-ci, on applique l'embouchure — laquelle serrera la partie utile des lèvres en s'appuyant fortement sur la dentition de l'exécutant — et, comprimant l'air dans la bouche, on retire brusquement la langue. L'air comprimé, s'échappant alors entre les lèvres rapprochées et serrées au-devant de l'embouchure met en vibration celles-ci, qui entraînent à leur tour la colonne d'air du tube, provoquant l'émission d'un son¹.

Après quelques essais, on arrivera à émettre correctement ce premier son, et l'on s'apercevra assez vite qu'en comprimant davantage

¹ C'est ce qu'on appelle le « coup de langue ». Ces explications sont naturellement superflues pour ceux qui connaissent l'emploi des instruments en cuivre, mais ce n'est généralement pas le cas de nos élèves.

l'embouchure sur les lèvres, tout en resserrant encore celles-ci, d'autres sons plus aigus viennent se substituer au premier, tandis qu'un relâchement entraîne au contraire l'émission d'une ou deux notes plus graves. Ici intervient la théorie, dont notre *trompe rustique* permet aisément la vérification. Il y a lieu en particulier de remarquer ceci :

1. L'instrument, ce sont ici les lèvres de l'exécutant, mises en vibration par l'expulsion brusque de l'air expiré. L'embouchure ne fait que faciliter, et surtout limiter cette vibration des lèvres.
2. Parmi les nombreux sons, de hauteur différente, que les lèvres sont capables de produire (par exemple quand on siffle), la trompe en favorise nettement quelques-uns, qu'elle amplifie et fait résonner fortement, obligeant les lèvres de l'exécutant à se plier pour ainsi dire à son choix.
3. Ces sons élus sont fonction, non de la grosseur ou de la forme de la trompe, mais uniquement de sa longueur. Faire remarquer que deux cornes identiques produisent les mêmes notes, et que les plus grandes en émettent de plus graves que les plus courtes.
4. Ces notes disjointes sont celles de la *série harmonique* du tube : théoriquement, celui-ci émet une *fondamentale* grave, et, par subdivision de la colonne d'air sous l'effet de la surpression, l'*octave* de celle-ci (c'est le « son 2 »², produit par la division de la colonne d'air en deux parties égales), puis la *quinte supérieure* (« son 3 »), la *deuxième octave* (« son 4 »), sa *tierce supérieure* (« son 5 »), la *quinte de cette deuxième octave* (« son 6 »), sa *septième naturelle* (« son 7 »), la *troisième octave* (« son 8 »), puis ensuite, les intervalles allant se resserrant, la *seconde majeure* (« son 9 ») de la troisième octave, la *tierce majeure* (« son dix »), la *quarte naturelle* (« son 11 »), la *quinte* (« son 12 »), la *sixte* (« son 13 »), la *septième mineure* (« son 14 »), la *septième majeure* (« son 15 ») et enfin la *quatrième octave* (« son 16 »). La *série harmonique* naturelle est ainsi la suivante :



Cette série, d'où est née la conception pythagoricienne de la gamme et, en un sens, toute l'harmonie musicale elle-même (en particulier l'accord parfait), appelle de nombreuses observations, en particulier les suivantes :

- a) Le son 7, physiquement juste, mais musicalement trop bas, n'est guère utilisable. Il en est de même du son 11, qui tombe entre le fa naturel

² On le désigne généralement ainsi, en numérotant la fondamentale : « son 1 ».

et le fa dièse de notre gamme tempérée, et des sons 13 et 14 qui ne s'adaptent guère, eux non plus, à notre conception tempérée de la gamme.

- b) Pratiquement, sur notre *trompe rustique*, la fondamentale (« son 1 ») ne peut pas être émise (il n'y a guère que les gros cuivres qui y parviennent, et trop mollement encore pour qu'un usage musical puisse en être fait). Le son 2 sortira généralement très mal lui aussi, et quant à l'articulation des sons intermédiaires 9, 13, 14 et 15, il y faudra renoncer ici, ce qui fait que l'échelle praticable de notre instrument sera finalement celle-ci :



(La notation dans le ton de Do est évidemment arbitraire, mais il est possible qu'une des trompes construites en classe ait pour fondamentale un des *Ut* du piano : ce serait là un heureux hasard qui permettrait d'associer cet instrument à une exécution vocale appropriée.)

Le maître signalera en passant que le *cor des Alpes* (une construction de vacances extrêmement intéressante !), basé sur le même principe, dispose lui aussi des mêmes sons harmoniques (avec une fondamentale beaucoup plus grave, vu la longueur de l'instrument), d'où la nécessité de lui inventer des formules mélodiques faisant usage de ces quelques notes praticables, à l'exclusion des autres. Les formules du *jodel* n'ont probablement pas d'autre origine que la série harmonique du *cor des Alpes*.

Aux plus grands et à ceux surtout des élèves qui touchent déjà du piston ou du bugle à la fanfare du village, il pourra expliquer ceci encore :

1. Les *clairons* sont des instruments de cuivre construits exactement sur le même principe. Seulement, on leur donne des dimensions nettement définies, afin qu'ils développent leur série harmonique dans le ton de *si bémol* (ce qui oblige les compositeurs écrivant des marches militaires avec clairons de les concevoir toutes dans ce ton !) mais il n'y a pas impossibilité théorique de construire des clairons plus grands ou plus petits.

2. Les *trompettes* et les *cors* n'ont longtemps compris (par exemple encore à l'époque de Beethoven) eux aussi qu'une simple tubulure, donnant une seule série harmonique, ce qui avait pour effet de limiter singulièrement leurs possibilités mélodiques et nécessitait un changement d'instrument (ou modification par adjonction d'un *raccord*) chaque fois qu'on changeait de tonalité. Cette déféctuosité a été vaincue par l'adoption d'un système de 3 *pistons* (ou *cylindres*) qui, allongeant chacun la tubulure d'une longueur correspondant respectivement à un abaissement de $\frac{1}{2}$ ton, 1 ton entier et 1 ton $\frac{1}{2}$ de la fondamentale — et conséquemment aussi de chacun de ses harmoniques — permet d'obtenir quasi

instantanément des combinaisons de tubulure telles que chaque note de la gamme chromatique peut aujourd'hui être émise par ces instruments, et plusieurs même dans diverses combinaisons possibles de pistons.

Il n'est nullement exclu de faire rechercher aux élèves eux-mêmes des formules mélodiques (et rythmiques) adaptées aux possibilités limitées de la *trompe rustique*.

Marcel Sénéchaud.

GÉOGRAPHIE

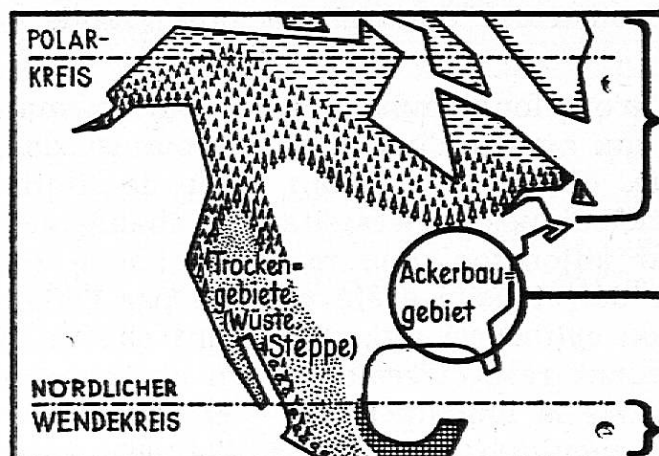
Cet enseignement ne se borne plus à énumérer et à apprendre des noms et des chiffres. En présentant un choix de faits essentiels, il oblige les élèves à observer et à raisonner ; groupés par 5 ou 6, ils préparent eux-mêmes le sujet en étudiant une documentation précise. Pour permettre ce travail en équipes, nous réunirons dans deux brochures la documentation que l'*Educateur* va publier durant ces prochaines semaines. Le premier fascicule, outre les généralités qui paraissent dans le présent numéro, apportera des renseignements sur le Canada et les Etats-Unis ; le deuxième contiendra des lectures géographiques et littéraires qui évoqueront la vie, les mœurs, la façon de penser du Nouveau Monde. L'Amérique du Nord occupe une telle place dans l'économie mondiale que nous avons le devoir de l'étudier avec un soin particulier.

L'AMÉRIQUE DU NORD par Oskar Hess

Les excellents articles dont nous commençons aujourd'hui la publication ont été traduits très librement de la compétente revue suisse allemande de pédagogie pratique : *Die neue Schulpraxis* que nous remercions pour sa très grande obligeance. (Pour l'abonnement s'adresser an den Verlag der Neuen Schulpraxis, Kornhausstr. 28, St. Gallen. Fr. 6.— pour les 12 numéros annuels.)

Climat et productions du sol

Observons tout d'abord la carte. Nous constatons que l'Amérique du Nord est située dans les trois zones climatiques ; 1/5 de son territoire se trouve dans la zone glaciale arctique.



Cercle polaire.

La toundra privée d'arbres et les vastes forêts de conifères recouvrent plus de la moitié de l'Amérique du Nord.

Région agricole de la zone tempérée.
A l'ouest, région sèche (désert, steppe).

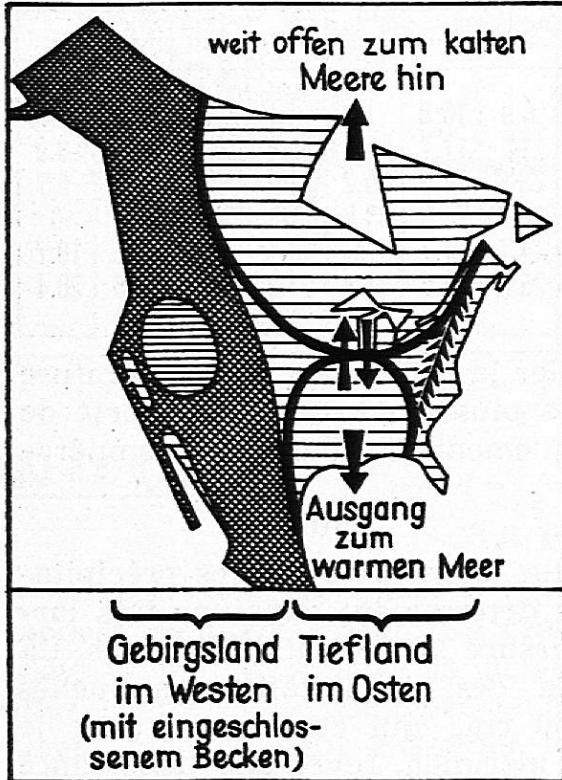
Tropique du Cancer.
Région équatoriale.

Température

Les montagnes longent la côte à l'O. et à l'E., laissant entre elles un large couloir où le vent s'engouffre sans rencontrer d'obstacle. En hiver, les vents glacés du N. soufflent avec force jusque dans le S. ; au bord du golfe du Mexique, à la même latitude que Le Caire, se produisent parfois des froids très vifs. (En janvier, la température moyenne de St-Louis est inférieure de 1,6° à celle de la côte atlantique située à la même latitude.) Par contre, en été, les vents chauds venant du g. du Mexique font sentir leur influence vers le N. (température moyenne de St-Louis, en juillet, 1,9° supérieure à celle de la côte atlantique). Chaque année, pendant les grandes chaleurs estivales, qui pèsent parfois sur certaines parties du pays durant plusieurs semaines, de nombreuses personnes meurent d'insolation.

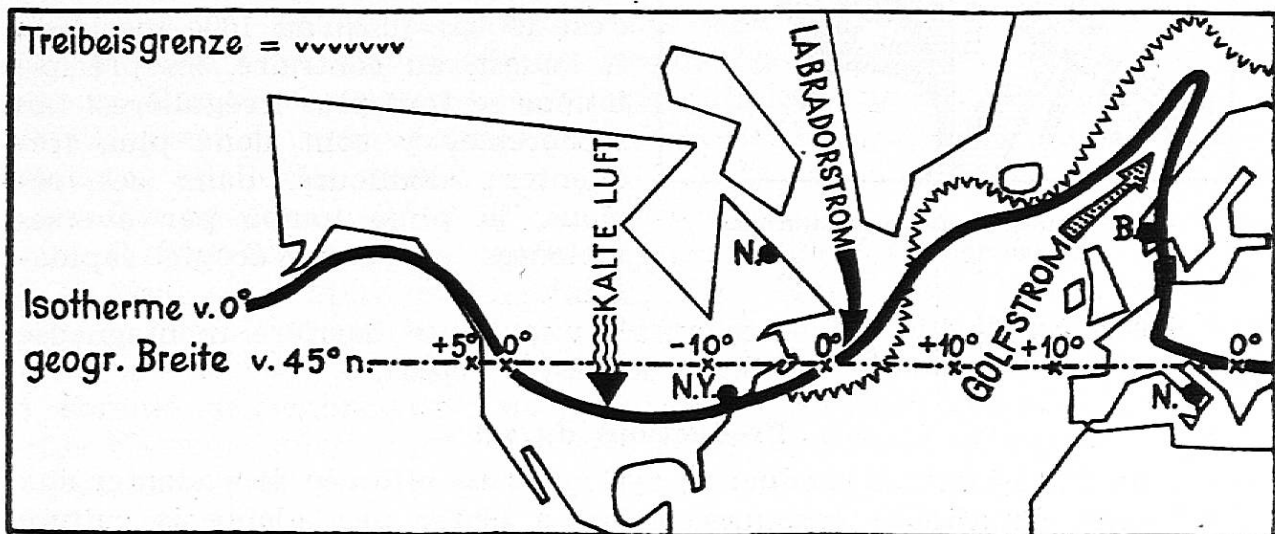
En hiver, les vents glacés du N. soufflent avec force jusque dans le S. ; au bord du golfe du Mexique, à la même latitude que Le Caire, se produisent parfois des froids très vifs. (En janvier, la température moyenne de St-Louis est inférieure de 1,6° à celle de la côte atlantique située à la même latitude.) Par contre, en été, les vents chauds venant du g. du Mexique font sentir leur influence vers le N. (température moyenne de St-Louis, en juillet, 1,9° supérieure à celle de la côte atlantique). Chaque année, pendant les grandes chaleurs estivales, qui pèsent parfois sur certaines parties du pays durant plusieurs semaines, de nombreuses personnes meurent d'insolation.

Exercices. Dessiner le bassin des fleuves et les bassins fermés d'après la carte de votre manuel.



Influence des courants marins sur la température des régions côtières.

Suivre et commenter, sur le croquis ci-dessous, l'isotherme de 0°. Expliquer les diverses températures moyennes de janvier sur le 45e° de latitude nord.



Gegensatz zwischen

Ostrand N.-Amerikas u. Westrand Europas

Opposition entre la côte orientale de l'Amérique du Nord et la côte occidentale de l'Europe

Température moyenne en janvier de villes de même latitude :

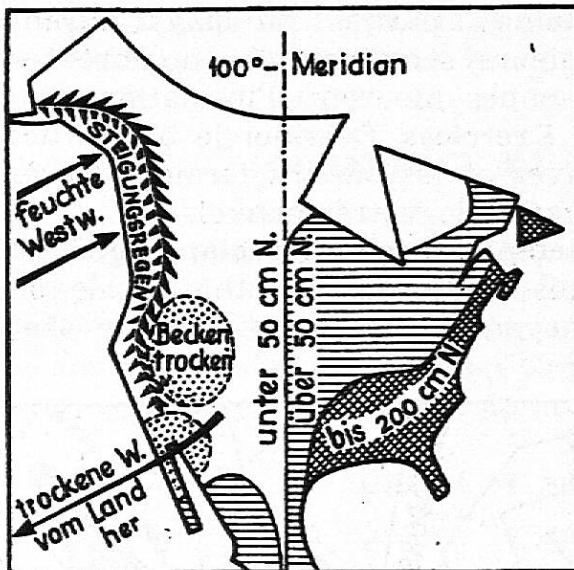
Nain (dans le Labrador), -20° ; Bergen, $+1,2^{\circ}$ (env. 60° lat. n.);
New-York, $-1,6$; Naples $+8$ (env. 41° lat. n.):

Température moyenne de quelques localités :

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Fort Churchill	-28	-27	-21	-9.5	-1.6	6.9	10.5	11	5	-3	-14	-23.5
Duluth	-13	-11.3	-4.6	2.8	8.5	14	17.7	17	12.8	6.7	-1.1	-8.9
St-Louis	-0.7	1.4	6.6	13.2	19.4	23.8	26.8	25,2	21.2	14.6	7.3	1.5
Salt Lake City	-1.6	1	5.4	9.8	14.3	19.7	24.3	23.6	18	11.4	5	0
San Francisco	9.9	11.2	12.3	12.8	13.8	14.7	14.7	15	16.1	15.8	13.5	10.7
Miami (Floride)	19.8	20	21.7	23.2	25	26.8	27.6	27.8	27.2	25.4	22.6	20.4

Exercice. Pour chaque localité, calculer la différence de température entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid. De quelle sorte de climat s'agit-il? — Représenter graphiquement la courbe de température de quelques localités.

Pluie



Carte simplifiée des précipitations en Amérique du Nord

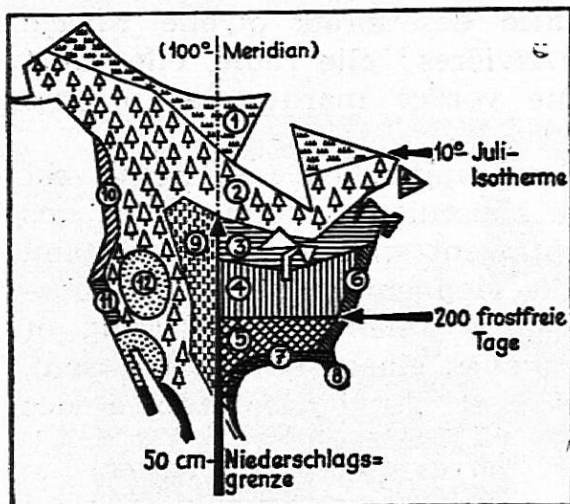
La température et les précipitations déterminent dans une très large mesure la végétation du pays. La limite des précipitations annuelles de 50 cm., qui correspond avec le 100e méridien, revêt une importance particulière. 50 cm. de pluie annuellement suffisent en général pour permettre la culture, surtout lorsqu'elle tombe pendant la période de végétation (avril-septembre), comme c'est le cas jusqu'au 100e méridien. A l'ouest, au contraire, les précipitations se font plus irrégulières. Les sécheresses y sont donc plus fréquentes; d'ailleurs, dans ces régions, la pluie tombe par averses violentes et l'eau s'écoule rapidement.

Exercice. Quelle influence aurait une haute barrière montagneuse qui traverserait tout le continent de l'est à l'ouest.

Productions du sol

Aux Etats-Unis, la production agricole s'est efforcée de s'adapter aux conditions climatiques; chaque contrée a peu à peu adopté la culture qui lui convient le mieux et dans laquelle elle se spécialise.

Une telle spécialisation de l'agriculture, une si exacte division du pays en zones de production n'est possible que dans un grand pays qu'aucune barrière douanière ne partage et dans lequel les contrées diverses sont étroitement reliées par des lignes commerciales faciles.



1. *Toundra.*
2. *Zone des conifères (taiga, forêt septentrionale), la limite septentrionale des arbres correspond avec l'isotherme de 10° du mois le plus chaud.*
3. *Blé de printemps, avoine, pâturage (production laitière), abatage des forêts.*
4. *Maïs (pour le bétail), blé d'automne et tabac.*
5. *Coton (demande 200 jours sans gel et plus de 50 cm. de pluie par an).*
6. *Cultures maraîchères (aux environs des grandes villes).*
7. *Canne à sucre et riz.*
8. *Fruits des tropiques.*
9. *Zone que se partagent la culture du blé et du cotonnier (irrigation nécessaire) et le pâturage.*
10. *Forêt du Pacifique, zone du blé, avoine.*
11. *Fruits de Californie.*
12. *Désert et steppe.*

Les « ceintures de végétation et de cultures ».

LECTURES

LE BLIZZARD

« Subitement, le blizzard est sur nous. Les cristaux de neige me frappent en plein visage. Le grésil me mord et m'aveugle. La tempête balaie la plaine, soulève la neige et la roule en tourbillons. Comment lutter contre cette poussière glacée ? Ces aiguillettes me piquent atrocement et m'obligent à fermer les yeux ; elles m'emplissent la bouche et les oreilles. Les hurlements de la tempête m'étourdissent, je me sens perdu dans ce tumulte. »

(Terres glacées, R. Vittoz)

LA DÉBACLE DU MACKENZIE

16 juin. — De sourds grondements nous parviennent du sud. Ce bruit persistant paraît causer de l'inquiétude aux bêtes comme aux hommes. Des rennes passent en troupes affolées, fuyant vers le Nord. Le village est en effervescence ; on démonte les wigwams, charge les traîneaux, attelle les chiens.

— Que se passe-t-il ?

— Il faut fuir sur les hauteurs ; n'entends-tu pas le Mackenzie ?

17 juin. — Il était temps de fuir. Nous sommes sur la colline, la plaine se déroule immense à nos pieds, figée par l'hiver. Les grondements du Mackenzie sont de plus en plus formidables. Tout à coup, le sol est ébranlé de soubresauts ; un déchirement violent, comme une immense clameur, suivie d'un roulement terrifiant, emplit la plaine. Entre les collines surgit un monstre brun, qui se précipite et dévore les prairies blanches. Il se rue à l'assaut des rives, s'étale au delà des berges, assiège les bosquets, les domine, les dévaste. Le Mackenzie n'est plus un fleuve, c'est un déluge furieux ; il s'élargit sur vingt ou trente kilomètres et balaie tout sur son passage. Une vague d'assaut lui ouvre la route, raz-de-marée tourbillonnant qui entraîne pêle-mêle les blocs de glace énormes et innombrables et les troncs des arbres

arrachés. Cette masse de choc s'amplifie des forêts qu'elle ravage et des glaces qu'elle fait sauter sur les rivières ; elle roule, elle court dans la plaine, mugissante. Cette vague vorace marque les progrès des flots bruns sur les neiges.

A l'issue de la plaine, les collines se rapprochent : le fleuve est resserré. Les blocs de glace entraînés se bousculent, s'appuient les uns sur les autres, obstruent le passage, s'entassent encore ; en un instant, ils constituent un barrage élevé. Les flots viennent buter contre l'obstacle et sont refoulés ; de nouvelles vagues s'élancent à l'assaut, et reculent, laissant sur le barrage de nouvelles glaces qui l'exhaussent. L'eau s'élève, l'inondation s'étend encore et gravit les pentes des collines. »

(*Terres glacées*, R. Vittoz)

FENÊTRE

La fenêtre est ouverte et le jardin s'endort,
longuement, avec des bruits d'eau et des murmures
d'invisibles oiseaux blottis dans les ramures
que le soir a tiédies de sa caresse d'or.

La fenêtre est ouverte. Et monte le silence
du cœur des fleurs, du cœur de l'ombre jusqu'à nous
qui, pensifs, l'écoutons venir à pas très doux
du fond de notre obscure et grave conscience.

La fenêtre est ouverte... et le jardin n'est plus
qu'une chose confuse et doucement lointaine
où l'on entend parfois, aux rumeurs des fontaines,
bouger les ailes des oiseaux qui se sont tus.

(*La Bohême et mon cœur*.)

F. Carco.

LE JARDIN MOUILLÉ

La croisée est ouverte ; il pleut
Comme minutieusement,
A petit bruit et peu à peu
Sur le jardin frais et dormant,

Feuille à feuille, la pluie éveille
L'arbre poudreux qu'elle verdit,
Au mur, on dirait que la treille
S'étire d'un geste engourdi.

L'herbe frémit, le gravier tiède
Crépète et l'on croirait là-bas
Entendre sur le sable et sur l'herbe
Comme d'imperceptibles pas...

(*Les médailles d'argile*)

H. de Régnier.

CROISSANT D'OR

MARQUE DE QUALITÉ



EXCELLENT POUR TARTINER
SE TROUVE DANS TOUTES LES ÉPICERIES

261

INSTITUTEURS - INSTITUTRICES

IMEDIA calcule pour vous les moyennes de vos notes et supprime ce travail ennuyeux. Demandez-le à case postale 348 La Chaux-de-Fonds

260

Prix: Fr. 2.10

Zurich

Famille cultivée accepte quelques pensionnaires pour juillet et août. Leçons d'allemand, plage, tennis. Meilleures références.

M^{me} Zürcher, Widmerstr. 45, Zürich 2.

274

Costumes «TRAINING»
de Fr. 22.50 à 34.-
«AIRDRESS» Fr. 19.50



Envois à choix

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

RASSEMBLE
LES EFFORTS DE TOUS
POUR
DES CONDITIONS DE VIE
MEILLEURES

273

Nationale Suisse

B e r n e

J. A. — Montreux

58 **DEVRED**

Vêtements

Grand-Pont Lausanne

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

238 **Lac Léman**

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances.** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 15.—**

Pour tous renseignements s'adresser à la **DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE**, tél. 2 85 05 ou au **BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE**, Jardin Anglais, téléphone 4 46 09

Où passer de belles vacances ?

ALPES VAUDOISES



Restaurant de la Barboleusaz
sur **GRYON**

Restauration soignée. Vins 1er choix.
Arrêt du train pour Taveyannaz et
Anzeindaz. Tél. 5 31 37. 268

Pension Beau-Séjour
CHESIÈRES

Eau courante. Bonne cuisine. Pension
depuis fr. 9.—. Tél. 3.21.08
253 Prop. E. Jaggi

VALAIS



Sierre

HOTEL ARNOLD

Confort - Prix modérés

267

LE LÉMAN



Hôtel-Pension Elisabeth

Au bord du lac, **MONTREUX**
Pension à partir de Fr. 9.—. 265

Hôtel du Châtelard

Petite maison de famille, bonne cuisine.
Arrangement.
Prop. Mme Vve Brandenburger
CLARENS-MONTREUX 266

Café National

Restauration - Jardin ombragé
Rue du Torrent 3, **VEVEY**
Hans Zuber, chef de cuisine 270

MONTREUX, 7 juillet 1945

LXXXI* année — N° 27

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Les tramways lausannois

J O R A T

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction. Tél. 33141.

223

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

RASSEMBLE
LES EFFORTS DE TOUS
POUR
DES CONDITIONS DE VIE
MEILLEURES

273

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 31715

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21, Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

164

LAUSANNE



LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Bonnard

Et Cie S.A.

nouveautés
Lausanne

Les écoliers sont assurés...

mais les instituteurs doivent s'assurer individuellement
contre les accidents.

Faites-le auprès de l'

Assurance Mutuelle Vaudoise

Av. Benjamin-Constant 2 à Lausanne

Tél. 2 46 95